



Les « partenaires sociaux » cassent nos droits : on dit NON !

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) signé par le Medef (patronat) et la CFDT, la CFTC et la CGC (syndicats de salariés), transforme en profondeur le droit du travail en France. Il est présenté par les médias comme équilibré, car selon eux il y a à la fois « de nouveaux droits pour les salariés » et « une plus grande flexibilité pour les employeurs ». En réalité, il s'agit du chantage classique du patronat : accepter plus de précarité sous peine de se retrouver au chômage.

	Avant l'accord	Après l'accord
Fermeture d'entreprise	Les salariés ne sont pas obligés d'accepter d'aller travailler sur un autre site de l'entreprise.	Les salariés sont obligés d'accepter, même s'ils sont envoyés à l'autre bout de la France, sinon ils sont virés.
Affaires entre salariés et employeurs (ex : non paiement des heures sup')	Délai de 5 ans pour porter plainte contre l'employeur au tribunal des Prud'hommes.	Délai raccourci à 3 ans pour porter plainte.
Accords « compétitivité-emploi » (propres à une entreprise)	Les salariés peuvent contester l'accord au tribunal.	Les salariés qui refusent l'accord peuvent être licenciés.
CDI intermittent (CDI classique avec moins de droits)	Autorisé uniquement dans certains secteurs limités.	Autorisé dans trois nouveaux secteurs : chocolaterie, vente d'articles de sport, formation.
Licenciement économique collectif	Procédure stricte encadrée par les pouvoirs publics.	Procédure simplifiée et accélérée.

Des attaques inacceptables pour tous-tes les salarié-e-s

La logique générale de cet accord, c'est de casser les garanties nationales du droit du travail pour favoriser les négociations éclatées par branches, voire par entreprises. C'est l'exemple des « accords compétitivité-emploi », qui ont permis à la branche espagnole de Renault de baisser le salaire de ses ouvriers de 27 %. Combien de patrons rêvent de faire la même chose en France ?

On nous dit que les patrons vont aussi se serrer la ceinture, qu'on va taxer plus fort les contrats précaires. C'est faux ! Cette taxe reste bien trop faible pour empêcher les contrats précaires ! Et elle ne concerne même pas l'intérim ! Et elle va être largement compensée par d'autres baisses de cotisations sociales !

On savait qu'on ne pouvait rien espérer du « dialogue social » avec les patrons. Maintenant qu'on voit la catastrophe que ça donne, il faut combattre l'accord sorti de ces « négociations » bidons !

Refusons de subir !

Le patronat est aux anges. Il demande au gouvernement « la transposition exacte et complète de l'accord » dans une loi. Cette loi, Hollande veut la faire passer docilement et très vite, début mars.

Contre cet accord, le Front de Gauche n'envisage rien d'autre qu'une « lutte » inoffensive entre députés, au Parlement. Vu que la majorité des députés sont PS, c'est perdu d'avance. En fait, avec sa stratégie, le FdG accepte déjà la défaite.

Au contraire, au NPA, on pense que pour avoir une chance de gagner, il faut une stratégie de combat frontal contre le gouvernement. Cette lutte-là, on va la gagner en criant avec les salariés debout dans la rue, pas en parlant avec les députés confortablement assis au Parlement !

Mais ça ne se fera pas tout seul. Quatre syndicats (CGT, FO, Solidaires et FSU) contestent l'accord. À partir de cette opposition, on doit mener le combat avec les partis et associations qui défendent les travailleurs-ses.

Mardi 5 mars

Grande manifestation contre l'Accord National Interprofessionnel

CONTRE LA PROPAGANDE DE L'ARMÉE !

L'armée nous balance ses pubs partout, affiches, spots télé... même dans les jeux vidéo. Et elle veut se faire passer pour une protectrice des populations, un lieu de valeurs et un endroit idéal pour les jeunes...

ARMÉE FRANÇAISE, HORS D'AFRIQUE !

La moitié de l'Afrique est encerclée par les bases militaires de Djibouti, du Gabon et du Sénégal, où il y a des milliers de soldats français. Pourquoi ? Pour protéger les multinationales françaises comme Total qui pillent les richesses et exploitent les peuples.

Ce n'est pas pour "combattre le terrorisme" que Hollande a envoyé l'armée au Mali. C'est pour protéger les contrats d'exploitation juteux qui intéressent Areva, Bolloré, Bouygues... C'est la domination capitaliste qui maintient l'Afrique dans la misère et crée des guerres.

Alors dehors !

CE N'EST PAS NOTRE ARMÉE !

L'armée recrute des jeunes et leur fait croire qu'ils sont au service de la paix et du "peuple français". En réalité elle les met au service des grands patrons français. Les français-es (ou sans-papiers !) exploités ne doivent pas gober ces discours.

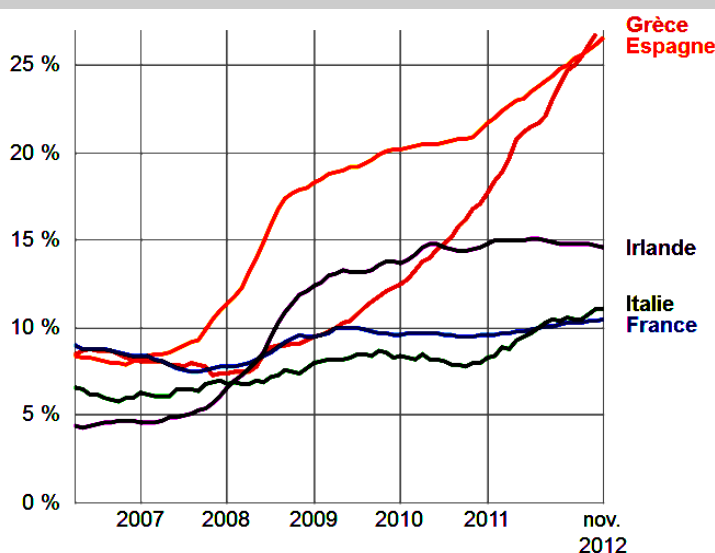


Quand l'ordre établi est menacé par les révoltes (comme en Égypte), l'armée est envoyée contre nous, ce qui montre bien qu'elle n'est pas là pour "protéger la population" !

ET LE CHÔMAGE QUI MONTE, QUI MONTE...

Les chiffres du chômage sont dans le rouge :

- plus de 10 % de taux de chômage : un record !
- 185 000 chômeurs-ses en plus en 2013 d'après les prévisions de l'Unedic et malgré les belles promesses de Hollande !
- plus de 4,5 millions d'inscrits-es à Pôle Emploi, mais moins de la moitié touche des allocs chômage !



Avec tout ça, à Pôle Emploi, c'est pas la joie

Côté chômeurs-ses, on doit subir les informations incomplètes ou contradictoires, les radiations abusives, les erreurs de calcul dans les indemnités ou encore les temps d'attente interminables.

Côté employé-es, c'est le débordement total, la pression des chefs pour aller vite et faire du chiffre, le manque de formation pour pouvoir aider les chômeurs-ses.

Les moyens pour accompagner les chômeurs-ses sont déjà ridicules, mais en plus ça va s'empirer avec les licenciements qui sont annoncés partout !

➤ Pour lutter efficacement contre le chômage, luttons directement contre les patrons qui licencient ! Nos vies valent plus que leurs profits !

➤ Partage du travail entre tous-tes pour que chacun-e ait un boulot !

➤ Jeunes, salarié-ées, chômeurs-ses, précaires, tous-tes uni-es pour renverser le capitalisme !